

Judi 21 avril 1949.

Organisation européenne de
coopération économique,
conférence d'information
des ministres des transports.

Département politique.) Proposition du
Département de l'économie publique.) 12 avril 1949.

Au début du mois de février 1949, la délégation suisse auprès de l'Organisation Européenne de Coopération Economique (OECE) fit savoir au département politique que le ministre français des transports avait demandé à M. Spaak, en sa qualité de président du conseil, de convoquer au mois de mars, sous les auspices de l'OECE, une conférence d'information des ministres des transports des dix-neuf pays participants.

Le 15 février 1949, la délégation suisse adressa au département politique et au département de l'économie publique l'ordre du jour de cette conférence qui lui avait été transmis par le ministère français des affaires étrangères. Elle souligna le caractère provisoire et officieux de ce document contenant les points suivants:

- 1) Grandes liaisons internationales de navigation intérieure;
- 2) Programme d'équipement portuaire;
- 3) Conditions de travail des ouvriers des ports;
- 4) Transports touristiques européens;
- 5) Standardisation du matériel roulant;
- 6) Questions connexes à l'activité de la commission économique pour l'Europe, à Genève:
 - a) Grands itinéraires internationaux;
 - b) Utilisation du matériel roulant en trafic international;
 - c) Simplification de l'organisation internationale dans le domaine des transports ferroviaires;
 - d) Transports frigorifiques européens;
- 7) Questions diverses.

Ayant été informé que le chef du département des postes et des chemins de fer n'assisterait pas à la réunion en question, le département politique en avisa la délégation suisse à Paris.

Ainsi qu'il ressort de l'agenda de cette réunion, certains points ont déjà fait l'objet des travaux de plusieurs comités de l'OECE et de quelques autres commissions internationales. Bien que le chef du département des postes et des chemins de fer ne se rende pas à ladite conférence, il serait indiqué que la Suisse y fût représentée, eu égard aux problèmes importants inscrits à l'ordre du jour. C'est la raison pour laquelle le département de l'économie publique a invité la délégation suisse à Paris à lui faire une suggestion quant à la représentation de la Suisse à cette réunion.

La délégation informa entre-temps les deux départements sus-mentionnés que la conférence avait été renvoyée et qu'elle aurait probablement lieu au mois d'avril. Elle proposa d'y déléguer M. le ministre Burckhardt, en sa qualité de représentant de la Suisse aux conférences de l'OECE à l'échelon ministériel, assisté de M. Bauer, conseiller de légation, en sa qualité de délégué permanent du conseil, et de M. Cottier, directeur de l'office fédéral des transports.

Il est dès lors

d é c i d é :

1) Le Conseil fédéral se fera représenter à la conférence d'information des ministres des transports des pays participants de l'OECE qui se tiendra dans le courant du mois d'avril à Paris;

2) la délégation suisse sera composée de MM.:

Carl Burckhardt, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Suisse en France,

Gérard Bauer, conseiller de légation, délégué permanent du Conseil fédéral à l'OECE, et

Raphaël Cottier, directeur de l'office fédéral des transports.

Extrait du procès-verbal au département politique (en 10 exemplaires), au département de l'économie publique (chef, secrétariat général, division du commerce, à cette dernière en 10 exemplaires), au département des postes et des chemins de fer (en 10 exemplaires).

Pour extrait conforme:
Le secrétaire,

Ch. Oyer